



US PIBRAC FOOTBALL
2, boulevard des Ecoles
31820 PIBRAC

Compte-rendu
ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE
2 octobre 2010

Présents :

- Georges DELOUS, Christine VIDOTTO, Harry FRANCHETTI, Patrick DISSET, Yvonne COLLOT

- Jean-Jacques URO (Mairie de Pibrac)

Excusés : Alain ROLDAN

Les membres présents ne peuvent que regretter l'absence de participation à cette assemblée générale.

Présentation des comptes :

Exercice de la saison 2009/2010 : Déficit 12313 €

Ce déficit s'explique par :

- augmentation des frais de déplacement (transports par bus notamment) ;
- augmentation des frais de pressing ;
- résultats du loto relativement faible ;
- faibles recettes du tournoi de Pâques en raison d'un météo très peu favorable ;
- partenariat peu développé ;
- diminution des subventions municipales (22 800 € contre 25 335 € en 2008) ;
- partage des recettes pour la fête de Pibrac.

Budget prévisionnel : 11400 € de perte si aucune action n'est engagée pour augmenter les recettes et/ou diminuer les charges.

Par ailleurs, les points suivants supplémentaires sont à considérer :

- beaucoup plus de déplacements pour l'équipe première qui ne figure pas dans la même poule promotion d'honneur que la saison précédente ;
- création de l'équipe féminine ce qui génère des coûts supplémentaires (éducateur, déplacements, inscription) ;

- non participation à la fête locale (décision unilatérale de la Mairie de favoriser les commerçants de la commune plutôt que les associations) – décision connue quelques jours avant la fête alors que les commandes de boissons avaient été effectuées.

En conséquence, le club ne disposant plus de trésorerie et ne pouvant plus se permettre de connaître une nouvelle perte cette saison alors même qu'il conviendrait de restaurer un minimum de trésorerie, sur demande expresse du trésorier, il est décidé :

- de geler toute dépense non obligatoire et notamment les commandes d'équipement et l'organisation du Noël des enfants ;
- de demander une subvention exceptionnelle de 7000 € à la Mairie afin de revenir sur effets de la baisse de la subvention de 2009, de combler le manque à gagner sur la fête locale et de tenir compte des augmentations de charge des frais de déplacement et frais de pressing (autrefois entièrement pris en charge par la commune) ;
- de prendre en compte les éléments ci-dessus dans la demande de subvention pour 2011 ;
- d'écrire une note aux adhérents pour leur faire connaître le gel provisoire des commandes d'équipements ;
- de tenir une nouvelle assemblée générale en décembre ou janvier pour expliquer la situation aux adhérents, prendre en compte le résultat des actions menées auprès de la Mairie et prendre ainsi, avec tous, les dispositions qui s'imposent.

* * *